

THE SIMONIE / LA SIMONIE (FO. 328R-334V)

Leo CARRUTHERS (Paris-Sorbonne)

Introduction : l'état du texte

Le ms. Auchinleck étant incomplet, on ne sait pas exactement combien de textes il contenait à l'origine, mais le chiffre devait monter, au minimum, à soixante. En effet, *La Simonie*, aujourd'hui en position finale dans le volume, dont il occupe les six derniers folios, porte le numéro LX. De plus, il manque une page à la fin du poème, mais on ne peut savoir si d'autres éléments le suivaient ou non. On possède, heureusement, le début, ce qu'indique clairement le titre, *De Simonie*, écrit en rouge en haut du fo. 328r.

Le texte de *La Simonie* conservé dans le ms. Auchinleck est l'unique exemplaire de la version A. Du même poème, il existe deux autres rédactions, plus tardives celles-là : la B, retrouvée dans le ms. Oxford, Bodleian Library 48 (ca 1425-1450), et la C, contenue dans le ms. Cambridge, Peterhouse College, 104 (ca 1375-1425).

Genre et sujet

La Simonie est un poème moyen-anglais du début du 14^e siècle, appartenant, tout comme *The Four Foes of Mankind* (*Les Quatre ennemis de l'homme*), autre texte du ms. Auchinleck, au genre de la littérature de plainte sociale, de critique des abus à la fois religieux et laïcs.

Le sujet indiqué par le titre, la simonie, est une faute grave, définie comme un abus de la religion. Il s'agit d'obtenir un gain matériel, en argent, en biens ou en faveurs de toute nature, par la vente du sacré, ou par la distribution illicite de ce qui doit être régie par le droit canonique. Sont concernés en premier lieu les sacrements, mais aussi les bénéfices ecclésiastiques (paroisses, évêchés, postes religieux rémunérés). De même, les membres du clergé qui profitent de leur situation pour entretenir maîtresses et enfants, dépensant ainsi les fruits de la dîme, ajoutent au péché de simonie celui de concupiscence. Bien entendu, de tels abus sont strictement interdits et fermement punis par l'Église ... mais la faiblesse humaine existe. Les traités de moralité contemporains, de la *Somme le Roi* à *Jacob's Well*, de même que la poésie populaire (comme ici), fustigent ces pratiques. Et si les autorités ecclésiastiques sont en première ligne de mire, les laïcs, eux aussi, sont souvent impliqués par la question de simonie : par exemple, un riche seigneur qui paie pour que son fils soit nommé curé ou évêque.

La simonie, cependant, même si elle ouvre le débat à présent, n'est pas le seul péché, ni le seul problème social, qu'attaque l'auteur inconnu. Il critique également la corruption à tous les niveaux, avec ses corollaires de convoitise, de vénalité et d'injustice, sans oublier l'orgueil des grands de ce monde qui profitent du système pour écraser les pauvres. Tous les sept péchés capitaux, l'orgueil, la convoitise, la luxure, la colère, la glotonnerie (gourmandise), l'envie et l'accidie (paresse spirituelle), entrent donc en jeu et sont mentionnés à divers titres.

Le poète ne peut ignorer non plus la politique. Le « système » reposant sur l'administration royale, les profiteurs en question abusent du roi lui-même, qui, au lieu d'être protecteur de son peuple,

en ressort affaibli, victime lui aussi de la corruption générale. Toutefois, il est assez typique de ce genre littéraire, au Moyen Âge, de se vouloir réformateur mais non révolutionnaire ; il n'y a pas question, par exemple, d'imaginer un système politique autre que la monarchie, qui n'est pas critiquée en tant que telle, mais plutôt d'appeler au roi, directement ou par sous-entendu, de rétablir la justice. En attendant que les hommes s'améliorent, Dieu dans sa colère punit tout le royaume d'Angleterre, en envoyant le mauvais temps (entendre : mauvaises récoltes), ce qui provoque disette et famine.

Organisation des thèmes

Voici le plan du poème, avec indication des parties ; c'est le traducteur qui les numérote ici, pour l'occasion, dans un souci de faire ressortir la structure du texte. Les numéros de vers correspondent à ceux donnés sur le site du ms. Auchinleck (incomplet, on le rappelle) :

1. Ouverture : la problématique (1-6).
2. Le clergé et la simonie
 - 2.1 Le pape, les cardinaux, la curie romaine (7-30)
 - 2.2 Le clergé supérieur : évêques, archevêques, archidiacres (31-54)
 - 2.3 Le clergé paroissial : curés et vicaires concupiscent (52-120)
 - 2.4 Le clergé régulier : abbés, prieurs, moines (121-162)
 - 2.5 Les frères mendiants : mineurs, jacobins, carmélites, augustinien (163-192)
 - 2.6 Les officiels corrompus : doyens, chapitres, cours de justice (193-210)
 - 2.7 Les faux médecins, assimilés aux clercs et officiels (211-240)
3. La société séculière et la convoitise
 - 3.1 Les ordres de chevalerie : comtes, barons, chevaliers (241-270)
 - 3.2 Les écuyers prétentieux (271-288)
 - 3.3 La justice royale et les fonctionnaires corrompus (289-342)
 - 3.3.1 L'armée royale : la conscription ; le roi trompé (295-300)
 - 3.3.2 Les taxes royales et l'abus des pauvres (301-318)
 - 3.3.4 Le roi mal avisé ; le système judiciaire : juges, shérifs, baillis (319-343)
 - 3.3.5 Les professions privées : comptables, avocats, marchands (343-366)
4. La colère divine
 - 4.1 L'hypocrisie ambiante : médire ses voisins (367-372)
 - 4.2 Le mauvais temps : famine, disette, souffrances, abus des pauvres (373-420)
 - 4.3 Les troubles sociaux : meurtres, divisions, orgueil (421-444)
 - 4.4 Les prélats de l'Église dorment, s'enlisant en convoitise et orgueil (445-462)
5. Les remèdes [section interrompue]
 - 5.1 La pénitence individuelle ; la réforme personnelle (463-468)
 - 5.2 Réforme du système judiciaire : les assises et les punitions (469-476).

Bien que le poème soit anonyme et sans date précise, on pense que le roi en question, celui qui est probablement visé par cette critique, est Édouard II (1307-1327), dont le règne, marqué par des

guerres perdues et des troubles sociaux, connut une fin désastreuse (déposition et meurtre du souverain par la reine Isabelle et son amant, Roger Mortimer). Sinon, la période indiquée pourrait également être le début du règne de son fils, Édouard III (1327-1377), qui n'a que 15 ans lorsqu'il est placé sur le trône, contre son gré ; trois ans plus tard, il saisit le pouvoir, écarte sa mère de la cour et fait exécuter l'amant de celle-ci. Dans les deux cas, ces événements correspondent à une date devant précéder, de quelques années seulement, la composition du ms. Auchinleck (c. 1330-1340).

Métrique

Avec ses 476 vers survivants, le système métrique de *La Simonie* est assez original, composé comme il l'est en strophes de six vers, dont l'un, très court (la pendeloque), connecte le sixième vers aux quatre premiers, qui sont longs. La pendeloque peut se limiter à un mot unique (10 cas), contenant deux syllabes, jamais moins ; elle peut même se composer de trois mots brefs, donnant ainsi trois syllabes (10 cas) ; mais dans la majorité des strophes elle est formée de deux mots faisant un total de trois syllabes (59 strophes sur 79 du ms. Auchinleck).

Ce vers abrégé n'est pas sans rappeler la pendeloque, dite « *bob* » en anglais, employée dans *Sir Gawain and the Green Knight*, poème de la fin du 14^e siècle (pas dans le ms. Auchinleck), qui sert, là aussi, de lien, en l'occurrence reliant les vers longs au quatrain final de chaque strophe. Dans le cas de *La Simonie*, le scribe fait montre de sa conscience de cette particularité car il ajoute la pendeloque, non pas après mais à côté du cinquième vers, dans la marge du manuscrit, presque comme s'il s'agit d'un oubli ; mais tel ne peut être le cas, car ces vers brefs occupent toujours la même place marginale. De plus, ils font partie de la rime, au même titre que les vers longs : les six vers riment donc *aa bb cc*.

Bibliographie (en ordre chronologique de parution)

WRIGHT Thomas (ed.). *The Political Songs of England from the Reign of John to that of Edward II* (Camden Society 6), London: Camden Society, 1839; réimpr. New York, AMS, 1968 [*La Simonie*, p. 323-345, décrite comme 'un poème sur les malheurs au temps du roi Édouard II'].

HARDWICK Charles (ed.). *A Poem on the Times of Edward II* (Percy Society 28, no. 2), London: Richards, 1849 [Peterhouse manuscript of *The Simonie*].

KÖLBING Eugen (ed.). 'Vier Romanzen-handschriften', *Englische Studien*, 7 (1884), p. 177-201.

BRANDL Alois, ZIPPEL Otto (éds). *Mittelenglische Sprach- und Literaturproben*, 2^e éd., New York: Chelsea, 1947 [édition parallèle de *La Simonie* du ms. Auchinleck et du ms. Peterhouse 104 : 184-202].

ROSS Thomas W. 'On the Evil Times of Edward II', *Anglia*, 75 (1957), p. 172-193.

— (éd.). *A Satire of Edward II's England: A Critical Edition*, Colorado Springs: Research Committee, Colorado College (Colorado College Studies 8), 1966 [édition critique du texte de *La Simonie* dans le ms. Bodley].

EMBREE Dan, URQUHART Elizabeth. 'The *Simonie*: The Case for a Parallel-Text Edition', in Derek PEARSALL (ed.), *Manuscripts and Texts: Editorial Problems in Later Middle English Literature*, Cambridge: Brewer, 1985, p. 49-59.

— (éds). *The Simonie: A Parallel-Text Edition*, Heidelberg: Winter (Middle English Texts 24), 1991 [édition des trois manuscrits].

FINLAYSON John. 'The *Simonie*: Two Authors?', *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, 226 (1989), p. 39-51.

DEAN James M. (éd.). *Poems Against Simony and the Abuse of Money*, Kalamazoo, MI: Western Michigan University for TEAMS, 1996.

SALTER Elizabeth. 'Piers Plowman and *The Simonie*', *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, 203 (1966-67), p. 241-254 [*La Simonie* comme source de *Piers Plowman*].

PEARSALL Derek. 'The Timelessness of *The Simonie*', in Oliver S. PICKERING (ed.), *Individuality and Achievement in Middle English Poetry*, Woodbridge: Brewer, 1997, p. 59-72.